

Conseil d'Administration du 18 décembre 2020 – CR des élu.es « ensemble »

Ce compte-rendu est partiel ; il vise à présenter les points de débat qui nous semblent les plus importants. Pour prendre connaissance de l'ensemble des débats, consultez les PV du CA sur l'intranet ou contactez vos élu-es Ensemble.

Informations de la présidente :

- sur le retour des étudiants sur les campus. Pas d'informations depuis les annonces du président Macron fin octobre.

Hier soir : le ministère a envoyé un document aux universités donnant la consigne d'organiser une reprise graduée des cours dès le 4 janvier. Cela concerne les étudiants nouvellement entrés dans l'ESR dans la limite de 10 personnes + les étudiants internationaux, en situation de handicap, de précarité numérique qui nécessitent une attention particulière. La reprise des TD est prévue le 20/01 pour les L1. Une reprise plus large est évoquée « à l'horizon des prochaines semaines ».

Ensemble : demander l'autorisation du recteur pour faire des TP est inacceptable. Il est temps de prendre nos responsabilités : si les universités sont autonomes, elles peuvent organiser elles-mêmes la reprise.

Les collègues ont été également très surpris par l'arrêté signé par la présidente, diffusé au début de cette semaine, et qui n'a pas été discuté avec les représentants du personnel. Il restreint très fortement les possibilités de venir travailler à son bureau, sur son lieu de travail. La demande de demander un certificat de son médecin pour venir sur son propre lieu de travail a un caractère choquant.

Réponse de la présidente : le principe reste le télétravail. Les réunions ne sont pas interdites, elles sont possibles à distance. Les autres OS n'ont pas formulé de demande de ce type. Le recteur aurait la hauteur de vue pour réguler le nombre de jeunes en formation.

- sur le plan de relance : l'université a obtenu des financements pour la rénovation thermique des bâtiments. 1,2 milliard pour l'ensemble de l'ESR. Environ 13 millions pour le dossier IUT St Nazaire et le regroupement Polytech et fac de sciences à Saint Nazaire. 18 millions reçus au total.

Budget rectificatif 2020 / budget prévisionnel 2021 :

La présidente présente le choix de présenter un budget en déficit :

- poids de la crise sanitaire (moins de recettes, dépenses en plus même si certaines dépenses n'ont pas eu lieu).

- mais aussi difficultés antérieures à la crise sanitaire. Les difficultés budgétaires sont avant tout structurelles. Ce que montre le budget initial 2020.

Malgré les efforts des dernières années, l'UN fait partie des universités les moins bien dotées en France

Subvention pour charge de service public par étudiant : 7045 euros en 2018 / moyenne nationale des universités pluridisciplinaires avec santé 7642 euros. L'UN reçoit 597 euros de moins par étudiant que la moyenne nationale.

La subvention prévue l'an prochain (pré-notification) est intenable. Sans aide de l'état, nous pourrions être en déficit pendant plusieurs années.

Quelles solutions possibles ?

- aller piocher dans le fonds de roulement. Mais solution à court terme, pas possible de le faire au-delà de 2023 + cela obère les capacités d'investissement pour la suite.

- s'imposer de nouvelles restrictions. Ce n'est plus possible aujourd'hui car beaucoup d'efforts les années passées.

L'université a besoin du soutien de l'état.

Nombreux échanges avec le rectorat, avec les tutelles. La ministre a annoncé que les universités sous-dotées feraient l'objet d'un rattrapage. L'université de Nantes est identifiée. On ne sait pas de combien sera ce rattrapage.

La présidente remercie les collectivités locales pour leur soutien, les services pour leur travail.

Présentation des documents budgétaires 2020 et 2021.

Hervé Branchereau présente le budget rectificatif 2020.

Résultat prévisionnel d'exploitation diminue de 600 000 euros. Résultat prévisionnel d'investissement stable.

2020 Résultat prévisionnel de fonctionnement -0,5 million ; Résultat prévisionnel d'investissement -9,5 millions.

Les charges de fonctionnement ont fortement baissé (-6,6 millions) mais les produits de fonctionnement aussi (-7,2).

En 2020, le budget rectificatif prévoit un déficit budgétaire de 14,3 millionsDû en partie aux décalages dans les gros projets avec une programmation pluriannuelle (recherche, immobilier).

Concernant le transfert des postes UBL : tous n'ont pas été recrutés. Prélèvements sur la trésorerie de l'établissement.

Commentaire du VPCA : l'établissement reste très dynamique. Des incertitudes en 2020 sur les recettes et dépenses. C'est le 1^{er} budget présenté en déficit depuis 7 ans, de 500 000 euros. Cela a un impact sur la capacité d'autofinancement.

Ensemble : en 2018, quand l'état a compensé le GVT, nous avons les moyens de fonctionner...

Pourtant nous avons eu des conséquences sur les ressources humaines.

Budget 2021 : les orientations budgétaires sont celles qui avaient été présentées à l'automne dans le débat d'orientation budgétaire.

Subvention pour charge de service public d'après la pré-notification : 254,8 millions d'euros. + 0,3 % par rapport à 2020. Dont 1,2 million d'accompagnement de la loi LPR, 0,3 million pour la loi ORE, 0,2 million pour la compensation PPCR. Sur l'accompagnement LPR, l'université n'a pas encore d'indication précise sur son utilisation. Mais cette subvention augmente de façon très faible.

Les collectivités locales se sont fortement engagées : région, métropole, Carène.

Certaines recettes sont prévues en baisse l'an prochain, à cause de la réduction de l'activité économique (notamment la taxe d'apprentissage)

Les dépenses prévisionnelles augmentent de 15 millions par rapport à 2019. Ce sont surtout le fonctionnement et l'investissement qui augmentent fortement (les dépenses de personnel n'augmentent que de 1 % ce qui représente néanmoins un montant important).

Le plan de relance annoncé par le gouvernement n'a pas pu être pris en compte dans ce budget, il sera intégré dans un budget rectificatif.

Utilisation de 22,7 ETP de plus. Dynamique d'augmentation du nombre d'emplois, +2,5 millions d'euros de masse salariale. Mais l'écart entre la dotation de la masse salariale état d'un côté, et sa consommation de l'autre, se creuse.

Résultat prévu 2021 : -3 millions d'euros. Baisse CAF, fonds de roulement, trésorerie. S'il n'y a pas de dotation supplémentaire de l'état, ces prévisions sont inquiétantes. Si on devait prélever plus de 7 millions d'euros des fonds de roulement (ce qui est prévu), cela représenterait plus de la moitié de ces fonds mobilisables. L'université a déjà connu un déficit, mais de seulement 1 million d'euros.

Synthèse du VPCA : tout ne rentre pas dans le budget initial, comme les projets Triton et Euniwell. Les prélèvements sur fonds de roulement entraînent l'établissement dans une situation qui ne pourrait plus nous permettre de faire des investissements, comme l'immobilier. La pré-notification est insuffisante en l'état pour couvrir les besoins. Mais le travail engagé avec les tutelles montre un

travail constructif, une recherche de solutions. Quand on fait un recrutement, il faut qu'on ait en tête le fait qu'embaucher quelqu'un en milieu de carrière a un effet sur le budget et sur le GVT.

NUD remercie pour la qualité de la présentation et soutient sans réserve la proposition de voter les deux budgets en déficit. Cela ne signifie pas que c'est fait de gaîté de cœur : la situation de l'université est arrivée à un point de rupture. NUD propose une motion, proposée aux autres élu-es des personnels et des étudiants (Interasso seulement).

« Le CA de l'UN, au regard de la présentation d'un budget 2020 et d'un budget prévisionnel 2021 en déficit, alerte l'État sur la situation intenable dans laquelle se trouve l'établissement, à l'instar de nombreuses autres universités françaises.

Outre l'impact conjoncturel de la crise sanitaire sur les finances de l'établissement, c'est le caractère structurel du déficit qui suscite une profonde inquiétude.

Le conseil d'administration demande que la sous-dotation historique de l'université de Nantes soit reconnue par l'État et que la dotation pour charge de service public soit réévaluée de manière pérenne, à la hauteur des besoins d'un établissement pluridisciplinaire tel que le nôtre. »

UNSA : Nous dénonçons depuis des années la sous-dotation de l'université. Les différentes équipes ont cherché à trouver des solutions. Aujourd'hui, nous avons atteint nos limites. Nous le dénonçons depuis des années. Il y a des conséquences pour les personnels, les étudiants. Nous soutenons la proposition faite.

Depuis des années, nous demandons que la situation de l'Un soit actée comme étant sous-dotée et que l'Un assume cette position en votant un budget en déficit. Ce que nous n'avons jamais obtenu. Donc nous sommes évidemment d'accord avec la proposition faite aujourd'hui. Nous voterons pour la motion.

SNPTES espère que le recteur a bien compris qu'il ne pourrait pas prendre la main même si nous votons deux budgets consécutifs en déficit.

Nous faisons une explication de vote : nous voterons pour les budgets, alors que nous sommes opposés à une partie des choix qui les sous-tendent, notamment la fin de l'université et la construction d'un établissement expérimental, l'insuffisance des recrutements de titulaires, les capacités d'accueil dans les formations, etc. Nous votons pour les budgets proposés, à cause du choix de présenter enfin des budgets en déficit mais pas pour soutenir les choix politiques et stratégiques contenus dans ces budgets.

Interasso : les étudiants soutiennent la motion car les étudiants sont les premiers impactés par la situation budgétaire.

La représentante du recteur indique que la prise en main par le recteur n'intervient qu'au moment du constat d'un deuxième compte de résultat négatif, on n'y est pas pour l'instant. La position de l'état de la présentation d'un budget prévisionnel en déficit est la suivante : en tant qu'opérateur de l'état, l'université est soumise à des règles dont le fait de n'inscrire que les recettes pré-notifiées. Mais il va y avoir des recettes supplémentaires rapidement notifiées à l'université. Le dialogue stratégique de gestion va permettre des moyens nouveaux notamment subvention abondée. C'est une certitude pour l'établissement. Ensuite, le recteur signale assure du soutien de l'état à l'établissement. L'UN sera bien « regardée » par la DGESIP comme les établissements sous-dotés.

Ensemble vote pour le budget rectificatif 2020 et le budget prévisionnel 2021, conformément à l'explication de vote ci-dessus.

Présentation du bilan 2020 d'audit interne 2020 et du programme d'audit interne 2021 :

L'audit interne a vocation à accompagner les composantes et services dans leurs transformations. Cela a permis d'accompagner des évolutions, faire évoluer les choses positivement.

L'audit interne est une évaluation indépendante qui vérifie que les règles sont clairement définies et appliquées et d'identifier des axes d'amélioration.

Ensemble : externaliser un audit interne, c'est contradictoire dans les termes. On continue à négliger les véritables experts du travail universitaire : les personnels BIATSS et E-EC. Une cellule interne de l'université, spécialisée, pourrait faire ce travail mieux qu'une entreprise privée externe. Ce qui est frappant dans les documents transmis : ils pourraient concerner quasiment mot pour mot une entreprise agroalimentaire, une entreprise de transport, une entreprise high tech, etc. Quelques mots évoquent, ça et là, nos composantes, mais le reste n'est que du vocabulaire gestionnaire applicable à n'importe quelle organisation. Ce qu'on oublie l'audit interne, et ce que néglige le choix d'une telle démarche, c'est que l'université produit des services publics, pas des fromages ni des baskets.

A quoi a servi l'audit interne concrètement ? De façon précise ?

Parfois, la frontière entre audit et contrôle n'est pas claire.

Réponse de la présidente : les réactions des collègues montrent que l'on ne néglige pas les personnels. Le VPCA : les collègues ne sont pas négligés car j'ai été moi-même associé. C'est une bonne chose d'avoir ce mode de fonctionnement qui associe totalement les personnels, c'est un travail fait sur le terrain. Les particularités de l'établissement sont prises en compte dans l'audit.

SNPTES : sur la phase finale de l'audit. C'est bien de demander aux personnes qui demandent l'audit s'ils sont contents, mais ce serait bien aussi de demander d'avoir un retour des personnels audités. Parfois des personnels le vivent mal. Le SNPTES réitère sa demande qu'une enquête soit faite auprès des collègues qui ont été audités. La DGS répond que ce serait bien de le faire, ne l'a pas fait cette année pour ne pas ajouter de la pression. Elle s'engage à ce que ce soit fait l'an prochain. Ensemble soutient cette demande mais précise qu'il faut aussi savoir ce que les personnels audités pensent des préconisations qui ont été faites, pas seulement de la façon dont ils ont été écoutés.

NUD : témoignage sur l'audit interne réalisé à la scolarité de l'Inspé. Le regard extérieur a été apprécié. Contrairement à ce qu'a dit Ensemble, les BIATSS ont été écoutés et ils le disent. Ce n'est que du plus pour notre composante.

Ensemble vote contre.

Rapport d'autoévaluation établissement HCERES :

Une évaluation qui s'appuie sur un exercice d'autoévaluation portant sur :

Un volet Etablissement + document présentant les axes stratégiques pour le prochain contrat quinquennal ; un volet Formation ; un volet Recherche & Ecoles Doctorales

Le calendrier a été perturbé par la crise sanitaire. La remontée du volet établissement, initialement prévue en septembre, est reportée à décembre 2020. L'auto-évaluation sera complétée par une visite sur site du comité d'experts qui aura lieu en mars 2021. Le rapport final du HCERES est prévu pour juillet 2021.

Ensemble : il y aurait beaucoup à dire... mais si on regarde seulement le paragraphe sur « vivifier la démocratie universitaire » : on émet un vœu, que cela soit vraiment mis en œuvre. Nous ne doutons pas des intentions de la présidente mais ce qu'on voit depuis septembre c'est que la démocratie au quotidien n'est pas effective. Des projets structurants de l'université, NEXT, Triton, Neptune, sans que ces projets ne passent dans les conseils. Il faut arrêter d'invoquer l'urgence et mettre en place une démocratie réelle. Réponse de la présidente : on a déjà commencé, on a beaucoup réuni le CA depuis la rentrée. Mais c'est un travail au long cours, la volonté est là.

Approbation de l'adhésion de l'université de Nantes à l'Espace Numérique Sécurisé des Agents Publics (ENSAP) en vue de l'accès dématérialisé des bulletins de paye pour les agents de l'établissement :

Fin de l'édition papier des bulletins en avril prochain.

L'UNSA approuve cette disposition car actuellement nous n'avons pas les documents papier dans des délais raisonnables.

Ensemble : c'est un point positif de ne plus attendre autant nos bulletins. Mais le délai de rétention des documents d'après Légifrance est de 5 ans après le départ de l'administration. Pour les vacataires et titulaires, au bout de 5 ans après leur départ plus de conservation. Le numérique peut être très volatile. Il est nécessaire de bien informer. D. Loret répond que c'est 5 ans après le départ en retraite. Et on peut télécharger ces documents.

Ensemble : quelles garanties sur la pérennité du support dématérialisé ? Souvenons-nous de l'exemple de la sauvegarde sur disquette... Nous sommes très dubitatifs.

Ensemble partage ses votes sur ce point.

Approbation de l'actualisation de la charte du télétravail :

Avis du CHSCT du 7 décembre 2020 : 2 voix pour, 4 voix contre et 0 abstention. Avis du CTE du 8 décembre 2020 : 3 voix pour, 4 voix contre et 3 abstentions.

Question Ensemble : comment ces avis contre ont-ils été pris en compte dans le document présenté au CA aujourd'hui ? C'est une question qui est mise en lien avec la question sur la démocratie universitaire. Réponse du VPCA : les élu-es ont voté contre mais ils n'ont pas voulu venir au groupe de travail. Donc on ne peut pas prendre en compte leur avis. Ensemble précise que nous participons habituellement aux groupes de travail. Les raisons de ne pas participer aux groupes de travail peuvent être multiples et légitimes. Les instances ne doivent pas être de simples chambres d'enregistrement. Le VPCA précise alors que les débats en CTE et CHSCT sont libres, les collègues ne se privent pas de donner leur avis.

Ensemble alerte également sur les modifications liées à des nouvelles occasions de télétravail : mauvaises conditions de travail par exemple. Il faudra être attentif à ce qu'il n'y ait pas de dérapage.

Ensemble insiste sur l'importance des groupes de travail car on ne peut pas travailler en détail dans les instances.

Le SNPTES pointe des avancées dans la charte. Mais aussi des risques, comme le fait de travailler le week-end et la charge de travail trop importante pour les personnes à forte conscience professionnelle ce qui entraîne des risques psycho-sociaux. Il témoigne du travail dans le groupe de travail, les débats ont été riches même si toutes les demandes n'ont pas été intégrées. Une campagne annuelle serait préférable à une campagne bisannuelle. Mais de manière générale les modifications de la charte conviennent très bien au SNPTES.

NUD est totalement d'accord avec le SNPTES.

Le VP numérique insiste sur l'importance de la charte et du télétravail. Le travail peut se faire dans des tiers-lieux. Nous devons être vigilants sur le cas des collègues qui travaillent beaucoup trop en télétravail.

Ensemble vote contre.

Approbation des modalités d'attribution de la prime d'encadrement doctoral et de recherche (PEDR) (après avis du CTE) :

Le VP recherche présente ce point. Modalités d'attribution proposées : 1) la question de la parité femme-homme continue d'être prise en compte, incitation depuis 2019 à inciter les femmes à candidater, la part des femmes dans les primes doit être au moins égal à la part des femmes dans les dossiers déposés (a déjà commencé à porter ses fruits) ; 2) proposition d'une prime de montant

unique ; mais ces primes restent différenciées pour les bénéficiaires de l'IUF, de distinctions d'excellence, etc. ; 3) montant de la prime unique = 5000 euros, pour 60 personnes par an (contre 55 environ auparavant). Le VP recherche indique qu'il n'y a pas eu d'agressivité dans les échanges.

Avis sur la proposition des modalités d'attribution de la PEDR : pour : 6 ; Abstentions : 2 ; Contre : 2.

Proposition FSU au CTE : "Il est impossible de cumuler la PEDR et la prime de participations aux opérations de recherche scientifique (PPORS)". Pour : 8 ; Abstentions : 2 ; Contre : 0. Le VP recherche indique que ceci est déjà pris en compte et va être formalisé.

Ensemble rappelle son opposition au système de primes, pour les EC et E comme pour les BIATSS. Les quotas de classements CNU A, B et C peuvent conduire à déclasser des collègues qui n'ont que des notes A. Pourquoi cette question a-t-elle été examinée au CAC restreint aux HDR ? Est-ce qu'on peut avoir la PEDR 10 ans de suite ?

L'université ne réexamine pas les classements du CNU, d'après une décision du CA de 2014. donc les dossiers classés A ne sont pas réexaminés. Si le CNU classe toujours un même dossier en A nous ne revenons pas dessus. Par contre les dossiers qui ont 4 A et sont classé B sont remontés par l'établissement. Sur le CAC restreint au HDR : c'est statutaire même si la PEDR concerne tous les EC.

NUD se félicite de l'augmentation du taux de réussite de la PEDR. C'est une reconnaissance du travail des EC. Demande que les demandes précédentes soient prises en compte, notamment pour ceux qui ont eu plusieurs refus avec des notes B. D'autant que la PEDR est un élément des CV.

Ensemble vote contre.

Approbation du plan d'actions de la démarche de labellisation Human Resources Strategy for Researchers (HRS4R) :

Présentation par F. le Fichant.

« La démarche HRS4R vise à améliorer les pratiques en matière de recrutement et du cadre d'exercice des personnels de recherche. « Elle s'appuie sur les principes développés par le Charte européenne du chercheur et le code de conduite pour le recrutement des chercheurs ». Le label est délivré par la Commission européenne.

La présentation met en avant des intérêts pour l'établissement : amélioration de l'attractivité internationale, une visibilité de l'établissement, deviendra une condition pour avoir des financements européens.

« 5 axes thématiques et 25 actions : 1) Accompagner la prise de fonction des "jeunes chercheur-e-s" / DRPI. 2) Promouvoir une culture "recherche responsable" / DRPI. 3) Assurer la lisibilité et la transparence des processus RH / DRHDS Pôle EC. 4) Valoriser et reconnaître la diversité des parcours professionnels / DRHDS Pôle EC. 5) Développer un environnement de travail facilitant et ouvert / DRHDS Pôle PGDC »

Ensemble vote contre.

Approbation de la demande d'ouverture des Bachelors Universitaires de Technologie :

Présentation par le VP CFVU.

Ensemble : aujourd'hui beaucoup de lauréats de DUT continuent en licence pro. Ce qui va changer avec la réforme : une baisse notable du nombre d'heures de formation dispensées sur 3 ans (2000 au lieu de 2250). Il est peu probable que cela augmente leur niveau de formation ... C'est un tour de

passerelle du ministère : on annonce plus de formation (3 ans) pour cacher moins de volume de formation, moins d'encadrement. De plus, il ne suffit pas d'accueillir des bacs technos pour qu'ils réussissent : la baisse du nombre d'heures va les pénaliser particulièrement. Enfin, le choix du ministère de créer des bachelors et non des licences est très problématique, car cela engage l'université dans une déréglementation des diplômes.

Par ailleurs, si on n'avait pas baissé fortement le nombre d'heures, on ne pouvait de toutes façons pas l'assumer car on n'a pas les moyens de le faire à l'IUT... De plus, si la poursuite d'études n'est pas garantie, on va perdre certains étudiants qui venaient pour cela. Enfin, sur les bacs technos, on va avoir du mal à les faire réussir avec moins d'heures et on n'est pas sûr de réussir à les recruter, à les attirer.

Interasso : soutient l'augmentation de l'offre de formation pour les bacheliers autres que bacheliers généraux.

Le VP CFVU indique 1800 h pour les filières tertiaire à 2000 h pour les autres aujourd'hui, plus 600 heures de projets tutorés. Il considère que ces heures sont largement suffisantes. C'est bien de voir le retour de la vocation initiale des IUT quant à l'accueil des bacheliers technos. Le choix d'un bachelor plutôt que d'une licence interroge également. Même si le nom officiel du diplôme sera une licence pro.

NUD rappelle en effet la vocation initiale des IUT d'accueillir les bacheliers technos. Un temps de travail IUT – UNEF va s'ouvrir, de belles choses vont être possibles avec cette réforme.

L'UNEF, conformément à sa position nationale, est contre cette réforme. A Nantes, comment va se dérouler la sélection à Polytech avec cette réforme ? Réponse du VP : la question des passerelles va être évoquée.

Ensemble s'abstient sur ce point.

Approbation des capacités d'accueil du 1^{er} cycle et 2ème cycle (après avis de la CFVU) :

Ensemble : nous restons opposés à la fixation de capacités d'accueil qui sont contradictoires avec la fourniture d'un service public ouvert à tous. Évidemment, cela ne signifie pas que nous sommes opposés à l'augmentation des capacités d'accueil ! Nous sommes contre le tri des malades à l'hôpital faute de lit, et contre le tri des étudiants faute de place. Cela n'est pas indépendant du débat budgétaire : nous ne devrions pas être conduits à limiter le nombre de places faute de moyens pour recruter des personnels et agrandir les locaux. Le nombre croissant d'étudiants sans solution, au niveau national, est un scandale.

Interasso : historiquement nous étions contre la baisse des capacités d'accueil mais nous voterons pour la proposition car l'université est engagée dans une demande de plus de fonds. Le VP CFVU précise que l'université augmente fortement le nombre de places dans les filières de santé.

Ensemble vote contre.

Approbation du calendrier de recrutement Master 2021-2022 (après avis de la CFVU)

Approbation des conditions générales d'examen des candidatures Master (après avis de la CFVU) :

Ensemble demande si on a déjà une idée de l'impact de la pandémie sur les inscriptions des étudiants étrangers ? Devons-nous étendre les délais d'examen des candidatures ? Le VP CFVU répond qu'étendre les délais n'est pas une bonne solution, les étudiants vont avoir envie de mobilité.

Ensemble s'abstient sur ce point.

Présentation de la note d'orientation cadrage de l'offre de formation 2022-2027 :

Présentation par le VPCFVU.

NUD salue le travail réalisé. La difficulté pour les équipes est de s'emparer des débats. Est-ce qu'on s'est doté de tous les outils pour communiquer ? Peut-on partager avec les collègues l'ensemble des documents de référence ? Le VP répond que la communication est un métier ; c'est très complexe car trop communiquer noie l'information.

Approbation de la nomination de la directrice du comité des personnels de l'Université de Nantes

Le conseil d'administration approuve la nomination de Madame Magali CHOMARAT en qualité de directrice du comité des personnels de l'Université de Nantes (CPUN)